



Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'association Sail The World

Nantes, samedi 10 octobre 2015, 10h00-14h00

Etaient présents :

Membres du conseil d'administration : Jean-Yves Chauve (Président), Daniel Beaumont (Trésorier), Jean-Luc Gourmelen, (Administrateur) et Ariel Dahan (Administrateur)

Assistante : Anaïs Doux

Coordination : Laurent Marion

Excusé : Xavier Desmarest (obligations professionnelles)

Le Président ouvre la séance en rappelant que les membres du CA sont des bénévoles ainsi que d'autres personnes qui s'impliquent dans STW (membres des Commissions), il remercie le trésorier pour la qualité de son rapport financier, et il souligne l'éclairage nouveau du fonctionnement de STW avec notamment un forum apaisé et une V2 de l'informatique du site qui permet l'automatisation d'un grand nombre de fonctions.

Présentation des comptes STW par le trésorier.

Le trésorier présente et commente les graphes qui figurent dans son rapport écrit

Il souligne quelques points importants :

Le suivi budgétaire est maintenant simplifié grâce à la tenue d'un tableau de bord des dépenses et des recettes qui lui permet de soumettre au CA un rapport trimestriel.

De gros efforts ont été réalisés pour diviser par 5 les dépenses de gestion. Par ailleurs, la V2 du site web a permis de supprimer complètement les coûts d'hébergement des blogs qui se montaient à 19000 €.

Question d'un adhérent : La maintenance du site et la modération du forum représente un poste de dépenses de 25 000 €. N'est-ce pas un peu excessif ?

Précision du trésorier : sur ces 25 000 €, la maintenance du site et le cout d'hébergement du serveur représente 20 000 €, et la modération du forum 5 000 € en 2014.

Réponse de Laurent Marion : Il n'y a pas pour le moment suffisamment de volontaires assurer la modération du forum 7/7, d'où la nécessité de faire appel à des prestataires extérieurs. Le nombre d'interventions nécessaire est en baisse notable depuis le début de l'année. En 2016, il va y avoir la mise en place d'un système d'auto-modération du forum. Les membres adhérents de STW disposeront d'un bouton sur lequel ils pourront cliquer pour signaler un poste abusif sur le forum. Au

bout de 15 signalements, le poste sera automatiquement flouté jusqu'à intervention d'un modérateur.

Par ailleurs, *Laurent* explique que les coûts de maintenance de l'informatique résultent de la nécessité de maintenir l'ancien site avec la localisation des bateaux, la base marinas, la bourse des équipiers etc...ancien site qui fonctionne avec le système Cold Fusion qui n'est plus adapté de nos jours. IL faut donc maintenir deux serveurs et établir de nombreuses passerelles entre les deux sites. La V1 du site devrait disparaître d'ici un an, ce qui entraînera une réduction des coûts de maintien de l'informatique.

Remarque d'Ariel Dahan : STW existe essentiellement sous forme informatique, les coûts de ce poste sont donc inévitables

Présentation des recettes :

La vente des cartes maritimes va reprendre. L'association est autorisée à vendre des photocopies des cartes SHOM et NOAA. La commande se fera directement sur le site web auprès d'un imprimeur Nantais.

L'activité « boutique » va être dynamisée avec vente des pavillons et vente de sacs fabriqués en voiles recyclées par l'ESAT « 15 marins ».

Le trésorier pointe la disparité entre le nombre de membres adhérents STW (2 800) et le nombre d'inscrits forum (25 000), et la baisse faible mais réelle ces dernières années du nombre d'adhérents. Comment transformer les inscrits forum en adhérents ?

Y a-t-il une perte de l'esprit associatif et solidaire ? trop de sollicitations de toutes parts ?

A cet égard, *le trésorier* pointe la baisse des dons à la SNSM.

Quel en est la cause ?

Daniel Conversat (commission sécurité) fait remarquer que la SNSM attribue une carte aux membres associés bienfaiteurs (don > 380 €). En cas de sinistre, les frais de remorquage du bateau sont divisés par deux pour ceux qui possèdent cette carte. En est-il de même pour ceux qui sont donateurs SNSM par l'intermédiaire de STW ?

Il se charge de vérifier auprès de la SNSM ce qu'il en est exactement

Des participants font remarquer qu'après avoir cotisé pour la SNSM, celle-ci les relance directement sans passer par STW. D'autre part, certains navigateurs préfèrent faire un don ciblé sur tel ou tel station ou action SNSM, ce que STW ne propose pas.

Laurent Marion note que STW retrouve actuellement un élan, ce qui est indispensable pour continuer à apporter aux navigateurs des informations en temps réel. La communauté de STW garde toute sa place dans notre monde actuel.

Daniel Conversat évoque un manque de notoriété de STW auprès des navigateurs du littoral. Le salon nautique est insuffisant pour toucher ces gens-là. Il faudrait peut-être déposer des prospectus dans les capitaineries. Vis-à-vis des assurances, ce serait une bonne chose de faire une mixité avec une clientèle moins à risque que les navigateurs du grand large. Plusieurs disparitions de bateaux ces dernières années font que les assureurs trouvent que les navigateurs STW leur coutent cher !

Un adhérent est surpris que le salon nautique de Paris coute 25 000 euros par an.

Le trésorier explique l'origine de ces coûts qui sont incompressibles.

Est-ce une dépense rentable ?

Le salon permet de gagner environ 30 nouveaux adhérents chaque année. Mais c'est surtout une occasion de tisser des liens avec des professionnels du nautisme. *Jean-Luc Gourmelen*, journaliste à Voiles et voiliers, considère que le salon est une bonne vitrine pour STW, qu'il ne faut pas lâcher.

Ariel Dahan confirme que la présence constante de STW au salon de Paris au fil des années et de la qualité du stand est un gage de sérieux vis-à-vis des assurances.

S'il y a un déficit de notoriété de STW dans certains secteurs, ce n'est pas le moment de lâcher le salon.

Jean-Yves Chauve suggère de développer des séminaires ou des journées de formation pour augmenter la notoriété de STW. *Jean-Luc Gourmelen* fait remarquer que STW était bloquée dans son développement depuis quelques années à cause de son informatique désuète mais que maintenant, elle redémarre et qu'il y a plein d'idées pour dynamiser l'association via le site web.

Rapport du Président

Le Président aborde directement le dossier épineux des assurances.

IL annonce que à la suite de la perte totale en aout 2015 d'un voilier assuré pour 930 000 €, la compagnie d'assurance AMLIN a signifié qu'elle mettait fin aux termes du contrat qui la lie à STW, et ce à compter du 1^{er} janvier 2016.

Il est rappelé l'historique du contrat Grand Large qui lie STW et AMLIN

Il y a 8 ans, il était impossible de s'assurer en TDM. STW a donc proposé un soutien aux navigateurs pour négocier des contrats d'assurance et apporter aux assureurs son expertise du monde du voyage.

Le contrat Grand Large dont les termes ont été par la suite repris par de nombreux assureurs, est la propriété de STW.

Devant le prix quelquefois très élevé des primes d'assurance pour les bateaux, les navigateurs renoncent parfois à s'assurer, ce qui est dangereux.

Il serait sans doute intéressant de proposer une assurance « gros pépins », où les petites réparations resteraient à la charge du navigateur, de façon à baisser les primes.

Christophe Allan qui a repris récemment la commission Assurance de STW, mène actuellement les discussions avec AMLIN. Il propose de continuer avec leur courtier ANP (Marseille) tout en suivant de plus près la gestion des contrats d'assurance. Suite à la défection de AMLIN, Generali accepte de reprendre une partie des dossiers. Il est cependant indispensable d'être lié à d'autres compagnies. Les administrateurs ont rencontré au Grand Pavois deux autres courtiers qui sont intéressés par STW et avec qui ils ont amorcé des négociations. Les assureurs ne connaissent pas nécessairement les habitudes des navigateurs, ni les zones de navigation pratiquées. STW peut apporter une aide importante à la discussion des contrats et à l'évaluation des risques et des bateaux.

En ce qui concerne le dossier assurance santé, *Christophe Allan* précise qu'il est actuellement en discussion avec SwissLife pour des assurances Santé, Rapatriement et RC Famille adaptées au grand voyage.

Développements 2015-2016

- La Café du Port va être rénové d'ici le Salon nautique. Les adhérents disposeront d'un vrai profil, alors que celui des Inscrits forum sera « grisé »
- Mise à disposition d'un outil d'auto-modération du forum par les membres eux-mêmes (voir plus haut)
- Rénovation de la Bourse des équipiers. *Un utilisateur de ce service* en tant qu'Equipier fait remarquer que les opportunités sont devenues plus intéressantes sur « Vogue avec moi »
- Mise en place d'une centrale d'achats pour bénéficier de prix intéressants chez certains fournisseurs
- Recrutement d'une bénévole anglophone pour animer la base de données marinas. Relancer le processus de labellisations des marinas associé à des réductions pour les plaisanciers (et le paiement d'une cotisation professionnelle de 190 € par marina)
- Développement d'une application utilisable sur smartphone permettant de rentrer les

commentaires et photos sur une marina dans l'instant, en dehors d'une connexion internet, avec possibilité de charger les informations sur le site en différé.

· Modernisation de la base de données des marinas avec des « couches » d'information (localisation des membres, routage météo, information sur les rallyes etc..)

· Recrutement de Frédéric d'Allest qui a accepté de développer un blog sur la Sécurité. Important pour sécuriser les familles qui sous-estiment parfois les dangers du grand voyage

Un membre de l'assistance demande si la base de données sur les mouillages va être réactivée.

Oui, cela sera possible avec l'application développée pour les marinas.

Ariel Dahan suggère que l'on formate un dossier type à remplir pour la base de données mouillage.

Un adhérent se demande s'il serait possible d'amener les membres de STW à partager leurs infos de navigation de façon à construire des guides de navigation comme cela se fait dans d'autres associations telles sur Cruising Association. Il est à noter que la cotisation pour cette association est de 123 £ pour les membres UK, 82 £ pour les membres « overseas », ce qui leur donne sans doute des moyens supplémentaires pour coordonner ce type de projet.

Le Président souhaite organiser des liens/rencontres entre les coureurs et les plaisanciers sur le sujet de la sécurité.

Laurent Marion recherche des bénévoles pour rédiger une fiche sur leur bateau avec les avantages et les inconvénients du bateau pour le grand voyage. Une grille cadre à renseigner pourrait être proposée.

Un nouvel adhérent prend la parole pour d'une part féliciter le bureau devant la bonne évolution de STW mais aussi pour lui demander de réfléchir à l'avenir de STW à court ou moyen terme et de faire des priorités sur les aspects importants à développer. Il faudrait s'interroger sur l'évolution actuelle des navigateurs et utiliser ces informations comme support pour prévoir les services à développer en priorité. Il suggère que ce sujet soit proposé à un étudiant en thèse

Jean-Luc Gourmelen signale que tous les ans, à l'occasion du séminaire co-organisé par Jimmy Cornell et STW, il présente une synthèse de l'évolution des navigateurs (âge, milieu social, famille..). Ce rapport devrait permettre de s'interroger sur les missions de STW, sur l'envie des adhérents de partager des aventures et de promouvoir un style de vie.

Partager ce que Laurent Marion appelle « une utopie communautaire »

Sur ces échanges, *le Président* clôt l'AG vers 13h00 en remerciant les participants de leur présence et de leurs remarques constructives.

Les adhérents sont invités à voter par écrit pour associer leurs votes à ceux du processus de vote électronique.

Résultats du vote (385 votants):

Approbation des comptes 2014 : 383 votes pour / 2 contre

Approbation des comptes du Trésorier : 384 votes pour / 1 contre

Approbation du rapport moral du Président : 379 votes pour / 6 contre

Renouvellement des membres du CA :

Monsieur Beaumont Daniel : 371 votes pour / 14 contre

Monsieur Chauve Jean Yves : 373 votes pour / 12 contre

Monsieur Dahan Ariel : 362 votes pour / 23 contre

Monsieur Desmarest Xavier : 370 votes pour / 15 contre

Monsieur Gourmelen Jean Luc : 369 votes pour / 16 contre

La séance est levée.

Tout le monde se rassemble autour d'un sandwich et d'un verre de vin pour continuer les discussions.